

MISE EN LIGNE LE

30 SEP. 2025



**Neuville
en Ferrain**

**Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille**

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 19 septembre 2025

Secrétaire de séance : Monsieur Robin DELPLANQUE

L'An deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (25) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuel VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE.

Excusé(s) ou Absent(s) : (8) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné Marylène HEYE), Monsieur Antoine MEESCHAERT (pouvoir donné à Sophie CANTON), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Jimmy COUPÉ), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Robin DELPLANQUE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Gautier MIGNOT (Marie-Stéphanie VERVAEKE).

5 - REPRISE ET MISE A JOUR DE PROVISIONS – EXERCICE 2025

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative.

Vu en commission générale le lundi 15 septembre 2025.

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par délibération N°2 du 20 octobre 2022 dans sa version révisée par délibération N°9 du conseil municipal du 15 décembre 2022 et notamment son article 19 relatif à la constitution des provisions,

Vu l'état des provisions constituées, et notamment la provision pour dépréciation des comptes de tiers de 6 000 €,

Vu l'état des restes à recouvrer en date du 5 septembre 2025,

Le comptable public ayant présenté plusieurs demandes d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour un montant total de 2 121.79 €, le risque pour dépréciation des comptes de tiers est donc avéré et il y a lieu de reprendre partiellement la provision constituée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la reprise partielle de la provision constituée pour 2 121.79€
- de reconstituer la provision à hauteur d'un montant total de 4 500€, montant supérieur à 15% des restes à recouvrer de plus de 2 ans, en abondant le solde de la provision de 621.79€.

➤ Oui l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.

ADOpte

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le
30 SEP. 2025
NEUVILLE EN FERRAIN



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille